

ACTIVITE : ..... Cours du ..... Horaire .....

/\_/ Pré inscription : .....

/\_/ Espèces /\_/ Ch. n°.....

/\_/ Certificat Médical

/\_/ Enveloppe Timbrée



**FICHE D'INSCRIPTION**

RENSEIGNEMENTS concernant L'ENFANT :

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident Corporel N° de contrat : .....

SITUATION FAMILIALE :

Parents : Mariés /\_/ Divorcés ou Séparés /\_/ Pacsés /\_/ Autres : .....

Si parents séparés, responsable de l'enfant : .....

Nom de la mère si différent de l'enfant : .....

Profession mère : ..... Profession père : .....

Tél. (en cas d'urgence ou d'infos) : ..... Email : .....

Renseignements divers sur l'enfant ou famille que vous jugez utiles de signaler ou contre indication médicales :  
.....

Je soussigné(e) ..... père, mère, autorise l'enfant .....

à participer aux activités sportives de l'association VAL et déclare :

- avoir lu et accepter le règlement intérieur,
- avoir pris connaissance des horaires des cours et de m'assurer de la présence du moniteur avant de laisser mon enfant.
- autoriser, en cas d'accident, les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicales.
- autoriser la diffusion des photos de mon enfant prises dans le cadre des activités de VAL,  
(presse locale ou supports de communication de l'association)

Date : .....

Signature du responsable de l'enfant :

**REGLEMENT INTERIEUR**

L'inscription se fait uniquement auprès du secrétariat de l'association V.A.L. Elle sera validée avec le dépôt du dossier complet. Il en va de la responsabilité de l'association, aussi bien en termes d'assurances que de règlement.  
La cotisation est due pour l'année entière, aucun remboursement ne sera fait en cours d'année. Elle comprend l'adhésion de 25 € à l'association.  
Facilités de paiement. Coupons sports et chèques vacances acceptés. Si la cotisation est prise en charge par un comité d'entreprise ou un autre organisme, il vous sera demandé, un chèque de caution du montant de la cotisation. Le chèque sera encaissé, si aucun règlement n'est intervenu dans un délai d'1 mois.  
La place de votre enfant sera attribuée à un autre, pour toute absence non justifiée de plus d'1 mois.  
Pour chacune des activités, votre enfant doit impérativement être en tenue de sport -cheveux attachés et aucun bijou-.  
Pas de cours pendant les vacances scolaires. Fin des cours juin, à définir.  
**L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pendant les heures de cours.**

**En participant au cours l'enfant s'engage à respecter :**

- les consignes du professeur et de sécurité en général
- ses camarades (respect de la vie en groupe ainsi que sa dynamique)
- les horaires de début et fin de cours
- les locaux, le matériel mis à disposition ainsi que son rangement.